

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NOAILHAC**

Séance du 04 Aout 2026

Nombre de Conseillers

- en exercice 15
- présents 11
- votants 13
- Excusés 4
- (dont 2 procurations)
- . Absent

L'an deux mille vingt-six, le quatre août, à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Christiane MADAULE, Maire

Date de la convocation : 28 juillet 2026

Date d'affichage : 28 juillet 2026

Étaient présents : Mmes : Christiane MADAULE ; Jocelyne GALINIER ; Martine CROS ; Angeles Descatoire ; Claudine SERRA ; Manon SICARD
Mrs : Serge BARBASTE ; Christophe BRENAC, Benoit OULES ; Vincent COUSINIE. Olivier CHEREL

Excusés : Mmes Josiane BALZAN (procuration à Mme Claudine SERRA) ; Séverine VAYSSE-GARCIA

Mrs : Maxime LAURENT (procuration à Mme Manon SICARD) ; André LOPEZ

Mme Martine CROS a été élue secrétaire de séance

Récapitulatif des Actes de la collectivité pour publication

N° délibération	
04082026_01	Acquisition de matériel informatique pour l'École Voté à l'unanimité (dont 2 voix par procuration)
04082026_02	Indexation du prix des repas cantine à l'école au 1er septembre 2026 Voté à l'unanimité (dont 2 voix par procuration)
04082026_03	Acquisition d'un véhicule utilitaire et décision modificative n°2 Voté à l'unanimité (dont 2 voix par procuration)

Questions diverses

Vente du terrain de la Zone UX : Mme Serra interroge Mme le Maire si la mairie percevra une indemnité si la vente venait à ne pas être finalisée. Il est rappelé qu'une indemnité d'immobilisation de 10 % a été fixée et notifiée lors de la signature du sous-seing privé.

Marché nocturne du 28 août : Présentation de la nouvelle formule de restauration reposant sur un plat unique, à choisir parmi les propositions du restaurant « L'Hostellerie d'Oc ». L'événement accueillera également des artisans et des stands de desserts. Il est prévu de contacter Mme Salé pour confirmer sa disponibilité concernant la fourniture de pain.

La séance est levée par Mme Christiane MADAULE, Maire, à 19h38

The block contains several handwritten signatures in black and blue ink. On the left, there are three distinct signatures. On the right, there are four signatures, including one that appears to be 'Descatoire' in blue ink. The signatures are scattered across the bottom half of the page, below the text of the meeting minutes.